LA FIN D'ANNEE APPROCHE, C'EST LE BON MOMENT POUR :

GÉRER VOS CONGÉS

Vos congés, JATT, jours de repos et de récupérations non saisis d'ici la fin de l'année **seront perdus**.
Vous pouvez :

- Reporter **jusqu'à 5 jours de congés payés** (sur accord de votre manager) l'année suivante.
- Placer au CET/CETR vos jours de repos, JATT, congés payés, avant le 31 décembre (pour constituer une épargne temps, pour convertir en argent sur la paie (**jusqu'à 20 jours**) pour convertir en argent au PERECOL (**10 jours max**).

Si vous n'avez pas eu la possibilité de solder vos congés au 31 décembre en raison d'un congé maternité ou d'une longue maladie, vous avez également des possibilités spécifiques de report de congés.

N'hésitez pas à solliciter vos élus CFTC.

DÉCLARER VOS ÉLÉMENTS DE PAIE

Seuls les éléments (télétravail, majorations des samedis, interventions, astreintes, temps de déplacement, versement libre, 3eme abondement, etc...) **saisis début décembre seront pris en considération pour la paie de décembre**. A défaut, la régularisation aura lieu en janvier.

Si vous ne pouvez pas vous connecter à Lifebox, signalez votre demande de placement par mail à votre manager, RRH et contactez ADP.

Découvrez notre article spécial consacré à l'ADP et à ses modalités > https:/cftc-covea-france.fr/news/adp

CLAUSE BÉNÉFICIAIRE ÉPARGNE/PRÉVOYANCE

Nos vies évoluent et nous pouvons perdre de vue certains éléments importants. Qui bénéficiera des contrats souscrits s'il m'arrive quelque chose ?

ÉPARGNE : il suffit d'aller dans votre **espace NATIXIS** et de vous laisser guider.

FONDS DE PENSION : Si vous ne recevez pas le formulaire annuel par voie postale, n'hésitez pas à faire vos modifications éventuelles en ligne : https://bcac-gestionretraite.fr.

PRÉVOYANCE : Le formulaire KLÉSIA est **accessible depuis la Workplace** (mot clé de recherche : "bénéficiaire").

L'ÉVOLUTION DE NOS MÉTIERS FACE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Lors des négociations à venir avec notre Direction, ***la CFTC sera porteuse de propositions pour accompagner l'intégration de l'intelligence artificielle qui devra se faire dans un cadre éthique et responsable.***

Face à ce nouvel enjeu, la CFTC COVÉA souhaite d'ores et déjà œuvrer à la préservation et la garantie d'une employabilité durable et conserver l'humain au cœur du débat.

Pour la CFTC, les mutations liées à l'I.A. ne se font pas au détriment mais au service et en faveur de l'humain.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre.
Un grand merci car c'est grâce à vous tous que notre action syndicale puise toute sa force et prend tout son sens.
Mais connaissez vous tous nos canaux de communications ?

Linktree
Cftc Covéa